



PROCESSUS D'ADMISSIBILITÉ DES
ÉQUIPES NATIONALES

*Événements survenant du 1er mai 2022
au 31 décembre 2022*

Approuvé le

12 octobre 2021- V1

1 Mars 2022 – V2



Le Comité exécutif de la WCH a approuvé le présent document le 12 octobre 2021. Ce document sera mis à jour sur une base annuelle. Le changement de date ramènera le cycle à l'année civile, où les critères de sélection des équipes seront publiés en juin avec les normes du PAA.

Révisé et approuvé par :

Craig Walker, président de la WCH

Jason MacLean, vice-président technique de la WCH

Richard Mason, vice-président à l'administration de la WCH

Deanne Friesen, secrétaire/trésorière de la WCH



CONTENU

Objectif :	4
Philosophie sur l'admissibilité au sein d'Équipe Canada :	4
Identification des normes :	4
Exceptions :	5
Seuil minimal de performance (SMP)	5
Qualification en vue de représenter Équipe Canada	6
Sélection dans une équipe	7
Financement	8
Droit d'amendement	8
Périodes de qualification des équipes internationales	8
Normes femme senior	10
Normes homme senior	10
normes femme junior	12
Normes homme junior	12
Normes femme jeunesse	14
Normes homme jeunesse	14



OBJECTIF :

L'objectif de ce document est de fournir aux athlètes, aux entraîneurs et aux officiels un aperçu étape par étape des qualifications pour être admissible à la sélection dans les équipes internationales de la WCH et représenter l'équipe canadienne. Il est important de noter que pour les athlètes seniors, ce document est limité à la détermination de l'admissibilité seulement et n'est pas utilisé comme critère de classement ou de financement.

PHILOSOPHIE SUR L'ADMISSIBILITÉ AU SEIN D'ÉQUIPE CANADA :

La WCH s'engage à développer le sport de l'haltérophilie à travers le pays. Pour atteindre cet objectif, nous croyons que les athlètes doivent avoir des occasions raisonnables de participer à des événements locaux, régionaux, nationaux et internationaux au fur et à mesure qu'ils améliorent leurs compétences et leurs capacités. Ceci est en accord avec le protocole de développement à long terme de l'athlète qui a été établi pour le sport de l'haltérophilie.

La définition de normes de performance est primordiale dans ce processus, car elle fournit aux athlètes et aux entraîneurs des attentes et des directives claires sur les performances requises pour être sélectionné pour les événements.

La WCH estime que la sélection doit refléter les performances actuelles et le potentiel de l'athlète, tout en assurant une position concurrentielle lors de tous les événements internationaux.

IDENTIFICATION DES NORMES :

La WCH utilise les critères suivants pour établir les normes pour les catégories de poids et les catégories d'âge respectives :

SENIOR

Les normes senior 2022 sont basées sur les normes 2021, mais elles ont été ajustées en fonction des commentaires reçus, de sorte qu'une catégorie de poids inférieure ne soit pas censée dépasser le total ou une catégorie de poids supérieure dans n'importe quelle situation.

JUNIOR

En raison du faible taux de participation au Championnat du monde junior ainsi que du manque de compétitions internationales où les athlètes juniors ont eu l'occasion de se présenter, les normes juniors resteront inchangés cette année.

JEUNESSE



En raison des faibles taux de participation au Championnat du monde de la jeunesse ainsi que du manque de compétitions internationales où les athlètes de la jeunesse ont eu l'occasion de se présenter, les normes de la jeunesse resteront inchangées cette année.

EXCEPTIONS :

La WCH se réserve le droit d'ajuster les normes lorsque les résultats utilisés pour le calcul présentent une valeur aberrante claire qui a un impact significatif sur la moyenne calculée. Tout ajustement sera noté dans le document qui est publié chaque année. L'intention derrière cet ajustement est de s'assurer que les athlètes canadiens ne sont pas pénalisés pour un seul résultat dans leur catégorie de poids désignée, leur donnant ainsi des chances équitables de compétitionner.

SEUIL MINIMAL DE PERFORMANCE (SMP)

La sélection des athlètes pour les différents niveaux de compétition nécessite de multiples considérations. Une attention particulière sera accordée aux athlètes qui cherchent à se qualifier pour les Jeux olympiques, les Jeux du Commonwealth et/ou les Jeux panaméricains. La philosophie pour toutes les autres décisions sera basée sur la performance de l'athlète par rapport aux normes, avec des seuils minimums de performance requis pour certains niveaux de compétition. Chaque année, le seuil minimal de performance sera fixé pour les trois catégories d'épreuves suivantes :

CHAMPIONNATS MONDIAUX ET CONTINENTAUX (NIVEAU ÉLITE)

- Championnats du monde IWF
- Championnats du monde juniors IWF
- Championnats du monde de la jeunesse IWF
- Jeux panaméricains
- Jeux du Commonwealth

JEUX MULTISPORTS ET GRAND PRIX DE LA IWF (NIVEAU INTERNATIONAL 2)

- Championnats panaméricains
- Championnats panaméricains junior
- Championnats panaméricains de la jeunesse
- Championnats du Commonwealth de la jeunesse, juniors et seniors



- Jeux mondiaux universitaires de la FISU

AUTRES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (NIVEAU INTERNATIONAL 1)

- American Open Series
- Championnats du monde universitaires de la FISU
- Diverses compétitions sur invitation, disponibles de temps à autre.

Divers événements sont organisés chaque année aux niveaux local, régional et international. Plusieurs de ces événements ont des normes établies qui échappent au contrôle de la WCH. Lorsqu'une compétition a établi des normes qui dépassent celles établies par la WCH, les normes de la compétition prévaudront. Lorsque des athlètes souhaitent participer à une compétition internationale qui ne figure pas dans la liste ci-dessus, la WCH déterminera le niveau de qualification à appliquer en fonction des informations disponibles à ce moment-là.

Règlements pour la sélection des Grands Jeux - i.e Jeux Olympiques, Jeux Panaméricains, Jeux du Commonwealth: où les standard de qualification qui sont établis par les Grands Jeux et diffère des standards de qualification de la WCH, ceux des Grands Jeux vont prévaloir. Nonobstant les standards de qualification établi par les Grand jeux, aucun athlète ne pourra représenter Équipe Canada a un Grand jeu si le standard International Niveau 1 n'est pas rencontré.

Le seuil minimal de performance pour les championnats nationaux sera établi en même temps que les normes incluses dans le présent document et sera publié sur le site Web à l'intention du public.

QUALIFICATION EN VUE DE REPRÉSENTER ÉQUIPE CANADA

Pour être pris en considération pour une équipe internationale, vous devez satisfaire aux exigences minimales suivantes :

VOUS DEVEZ ÊTRE CITOYEN CANADIEN OU RÉSIDENT PERMANENT ET AVOIR RÉSIDÉ AU CANADA AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS.

Si vous avez une double nationalité, votre nationalité sportive doit être enregistrée en tant que Canada auprès de l'IWF ou de tout autre organisme compétent, au moment de l'épreuve finale de qualification. Des exceptions peuvent être faites à l'exigence de résidence pour les étudiants qui étudient à l'étranger.

VOUS DEVEZ ÊTRE EN POSSESSION D'UN PASSEPORT CANADIEN VALIDE



Un athlète doit être en possession d'un passeport canadien dont la date d'expiration n'est pas inférieure à 6 mois après la fin de la compétition, ou aux exigences d'entrée du pays hôte, selon la plus grande de ces deux dates.

ENREGISTREMENT DES GROUPES DE DOPAGE

Vous devez être inscrit dans le système ADAMS avec des informations sur votre localisation pendant la période requise avant la compétition et jusqu'au dernier jour de la compétition. La période requise pour la plupart des compétitions internationales est de deux mois. Pour les championnats du monde et les grands jeux, cette période est de trois mois.

Les athlètes sous une suspension provisoire pour une violation du code de la WADA et/ou du Programme Canadien anti-drogue ne sont pas éligibles pour une nominée ou une sélection pour Équipe Canada par la WCH.

VOUS DEVEZ AVOIR L'ÂGE REQUIS POUR PARTICIPER À LA COMPÉTITION

L'IWF reconnaît quatre (4) groupes d'âge :

Jeunesse : 13-17 ans

Junior : 15-20 ans

Senior : 15 ans et plus

Maîtres : 35 ans et plus

Tous les groupes sont calculés sur la base de l'âge du participant au 31 décembre de l'année où se déroule la compétition.

ADHÉSION

Les athlètes doivent être membres actuels d'une OPS et en règle pour compétitionner.

CONCURRENT ACTIF

Les athlètes doivent s'entraîner activement et doivent participer au moins une fois pendant la période de qualification à une compétition soumise à des contrôles antidopage. Les athlètes doivent signer et respecter l'Entente de l'athlète de l'équipe nationale émise par WCH.

SÉLECTION DANS UNE ÉQUIPE

La WCH sélectionnera nominativement, à la fin de la période de qualification de toute épreuve, le nombre maximum d'athlètes par genre autorisé par le comité organisateur (généralement limité par les règles de l'IWF à dix (10) athlètes par genre).

L'athlète ayant obtenu le pourcentage le plus élevé de la norme pour chaque catégorie de poids, à condition qu'il atteigne le seuil minimal de performance, sera nommé dans l'équipe.



Des athlètes supplémentaires seront nommés dans l'équipe en fonction du pourcentage de la norme dans chaque catégorie de poids, avec un maximum de deux (2) par catégorie de poids de l'IWF.

Deux autres athlètes ayant obtenu le plus haut % de la norme seront désignés comme athlètes réservistes. L'un des réservistes peut être le "3e" dans la catégorie de poids et un second qui a obtenu le plus haut % de la norme, quelle que soit la catégorie de poids. Si les invitations sont refusées, la WCH procédera par ordre décroissant de % de la norme jusqu'à ce que 10 athlètes (ou le maximum autorisé pour la compétition, selon le plus élevé des deux) aient été désignés ou que tous les athlètes répondant au SMP aient été identifiés.

Dans le cas où un athlète atteint le SMP dans plus d'une catégorie de poids, le % de norme individuel le plus élevé par catégorie de poids sera pris en compte, à moins que l'athlète ne déclare qu'il souhaite utiliser le % de norme le plus bas pour l'autre catégorie de poids.

Si un athlète qualifié souhaite passer à une catégorie de poids supérieure, il peut le faire à condition que son total ne soit pas inférieur à celui d'un autre athlète de cette catégorie et qu'il n'y ait pas déjà DEUX athlètes sélectionnés dans cette catégorie.

En cas d'égalité des scores en % de la norme, l'athlète qui a obtenu le total le plus élevé pendant cette période de qualification sera sélectionné. Ceci est conforme aux règles de l'IWF pour briser les égalités dans une compétition.

FINANCEMENT

La WCH préparera un budget annuel décrivant les fonds disponibles pour les athlètes. Nous souhaitons financer les deux meilleurs athlètes dans les catégories masculine et féminine directement à partir de nos blocs de financement des athlètes permis par Sport Canada et/ou au Comité olympique canadien lorsqu'une délégation d'Équipe Canada est envoyée à une compétition. En raison de contraintes financières, cela peut ne pas être possible. Les athlètes peuvent toutefois choisir d'assister à la compétition pour laquelle ils ont été sélectionnés, à leurs propres frais. Au minimum, la WCH tentera de financer les championnats du monde junior et senior.

DROIT D'AMENDEMENT

La WCH se réserve le droit de modifier les règles si l'IWF ou le CIO modifie les règles applicables. La WCH informera rapidement les athlètes et les entraîneurs de ces changements.

PÉRIODES DE QUALIFICATION DES ÉQUIPES INTERNATIONALES

Les périodes de qualification pour les événements internationaux seront basées sur les dates de compétition. Le tableau suivant identifie les périodes de qualification pour chaque type de compétition (i.e. International 1, 2, Élite) ainsi que le délai minimum de préavis pour la sélection des équipes.



Niveau de compétition	Période de qualification	Notification de la sélection des équipes
International 1 et International 2	8 mois avant la date limite de sélection des équipes	45 jours avant la date de la compétition
Élite	6 mois avant la date limite de sélection des équipes	60 jours avant la date de la compétition

En raison du manque de certitude concernant les compétitions en raison de la COVID-19, des changements peuvent être apportés aux périodes de qualification en fonction de l'accès des athlètes aux compétitions de qualification.



NORMES SENIORS 2022

NORMES FEMME SENIOR

Catégorie de poids	Norme	Commentaire
45	166	
49	197	
55	213	
59	229	
64	240	
71	246	Ajusté de 230 sur la base de l'exigence de ne pas être inférieur à la catégorie de poids inférieure.
76	252	
81	254	Ajusté de 245 en fonction de l'exigence de ne pas être inférieur à la catégorie de poids inférieure.
87	255	
87+	275	

NORMES HOMME SENIOR

Catégorie de poids	Norme	Commentaire
55	265	
61	299	
67	324	
73	345	
81	363	
89	370	
96	393	
102	396	Ajusté de 389 sur la base de l'exigence de ne pas être inférieur à la catégorie de poids inférieure.
109	400	
109+	425	



SEUIL MINIMAL DE PERFORMANCE SENIOR

FEMME

	International 1 78 %	International 2 82 %	Élite 85 %	Norme
45	130	137	142	166
49	154	162	168	197
55	167	175	182	213
59	179	188	195	229
64	188	197	204	240
71	192	202	210	246
76	197	207	215	252
81	198	209	216	254
87	199	210	217	255
87+	215	226	234	275

HOMME

	International 1 78 %	International 2 82 %	Élite 85 %	Norme
55	207	218	226	265
61	234	246	255	299
67	253	266	276	324
73	270	283	294	345
81	284	298	309	363
89	289	304	315	370
96	307	323	335	393
102	309	325	337	396
109	312	329	340	400
109+	332	349	362	425



NORMES JUNIOR 2022

NORMES FEMME JUNIOR

Catégorie de poids	Norme	Commentaire
45	160	
49	176	
55	197	
59	200	
64	213	
71	216	
76	217	
81	220	
87	225	
87+	247	

NORMES HOMME JUNIOR

Catégorie de poids	Norme	Commentaire
55	234	
61	268	
67	302	
73	319	
81	343	
89	346	
96	351	
102	352	
109	359	
109+	389	



SEUIL MINIMAL DE PERFORMANCE JUNIORS

FEMME

	International 1 78 %	International 2 82 %	Élite 85 %	Norme
45	125	132	136	160
49	138	145	150	176
55	154	162	168	197
59	157	164	170	200
64	167	175	182	213
71	169	178	184	216
76	170	179	185	217
81	172	180	188	220
87	176	185	192	225
87+	193	203	210	247

HOMME

	International 1 78%	International 2 82%	Élite 85%	Norme
55	183	192	199	234
61	210	220	228	268
67	236	248	257	302
73	249	262	272	319
81	268	282	292	343
89	270	284	295	346
96	274	288	299	351
102	275	289	300	352
109	281	295	306	359
109+	304	319	331	389



NORMES JEUNESSE 2022

NORMES FEMME JEUNESSE

Catégorie de poids	Norme	Commentaire
40	117	
45	138	
49	161	
55	173	
59	185	
64	195	
71	196	
76	200	
81	202	
81+	208	

NORMES HOMME JEUNESSE

Catégorie de poids	Norme	Commentaire
49	185	
55	224	
61	247	
67	274	
73	276	
81	284	
89	297	
96	325	
102	301	
102+	322	



SEUIL MINIMAL DE PERFORMANCE JEUNESSE

FEMME

	International 1 78 %	International 2 82 %	Élite 85 %	Norme
40	92	96	100	117
45	108	114	118	138
49	126	133	137	161
55	135	142	148	173
59	145	152	158	185
64	153	160	166	195
71	154	161	167	196
76	157	164	171	200
81	158	166	172	202
81+	163	171	177	208

HOMME

	International 1 78 %	International 2 82 %	Élite 85 %	Norme
49	145	152	158	185
55	175	184	191	224
61	193	203	210	247
67	214	225	233	274
73	216	227	235	276
81	222	233	242	284
89	232	244	253	297
96	254	267	277	325
102	235	247	256	301
102+	252	265	274	322

